

Jonquière, le 5 avril 2022

Objet : Vaccination contre la COVID-19 pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans fréquentant une école secondaire

Chers parents,

L'équipe de vaccination du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean visitera les écoles secondaires dans les prochaines semaines pour offrir la possibilité aux jeunes âgés de 12 à 17 ans de poursuivre leur vaccination contre la COVID-19.

L'équipe de vaccination sera présente aux dates et aux endroits suivants :

École polyvalente Arvida	11 avril 2022
École polyvalente Jonquière	13 avril 2022
École secondaire Kénogami	14 avril 2022

« Comme chez les adultes, les études chez les adolescents montrent une diminution de la protection contre l'infection avec le temps. Une dose de rappel ramène une plus grande efficacité vaccinale chez les jeunes de 12 à 17 ans, et ce, à court terme, contre les nouveaux variants, dont Omicron. »¹

L'objectif est de vacciner les jeunes :

- Les élèves n'ayant reçu aucune dose;
- Les élèves ayant déjà reçu une ou deux doses dans leur établissement scolaire afin de poursuivre l'offre au même endroit;
- Les élèves qui ont une condition particulière, à savoir :
 - ceux vivant en milieu collectif fermé (hébergement);
 - ceux présentant des troubles cardiaques ou pulmonaires chroniques assez graves nécessitant un suivi médical régulier ou des soins hospitaliers;
 - ceux souffrant de diabète, de troubles hépatiques, de troubles rénaux, de déficits immunitaires, d'immunosuppression (causée par de la radiothérapie, chimiothérapie ou par des médicaments antirejet);
 - ceux ayant des conditions médicales qui peuvent affecter la capacité d'expulser des sécrétions respiratoires et la capacité d'avaler;
 - ceux ayant toutes autres conditions identifiées par le médecin traitant.

PROCÉDURE POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

1. Rendez-vous sur le site de Clic Santé via le lien suivant :
<https://clients3.clicsante.ca/67005/take-appt>
2. Sélectionnez la dose de la vaccination souhaitée (1^{re} dose, 2^e dose ou dose de rappel)
3. Sélectionnez l'école de votre jeune
4. Choisir l'heure affichée. Il s'agit d'un temps fictif.

¹ Pandémie de la COVID-19 - La dose de rappel pourra être offerte aux jeunes de 12 à 17 ans - Salle de presse - MSSS (gouv.qc.ca)

FORMULAIRE OBLIGATOIRE POUR LES 12-13 ANS

Vous référer à la section sur le consentement ici-bas.

Si vous avez besoin d'assistance pour prendre rendez-vous, il est possible de contacter le 1 877 644-4545, un téléphoniste de la centrale d'appel pourra vous aider.

RECOMMANDATIONS

Recommandations pour un enfant ayant contracté la COVID-19

Bien que la **dose de rappel ne soit pas nécessaire pour une personne ayant contracté la maladie**, voici les recommandations si vous désirez la vaccination :

Situation	Recommandation
Test positif à la COVID-19 (effectué en clinique de dépistage ou test rapide effectué à la maison)*	Il est recommandé d'attendre 3 mois (minimalement 8 semaines) après le test positif avant de recevoir un vaccin contre la COVID-19.
Symptômes de la COVID-19 sans qu'aucun test n'ait été effectué*	Il est recommandé de se faire vacciner à la date prévue. Vous pouvez aussi choisir d'attendre 3 mois.

**Il n'est pas dangereux de recevoir une dose de vaccin même si la maladie a eu lieu depuis moins de 8 semaines.*

Intervalles avec d'autres vaccins

Le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) considère que les vaccins COVID-19 ARNm peuvent être administrés en même temps, ou à n'importe quel moment avant ou après un vaccin inactivé ce qui n'interfère pas avec la vaccination régulière prévue pour les jeunes de secondaire 3.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Consentement

Dans le cadre de l'administration d'un vaccin, un jeune de 14 et plus peut légalement consentir ou refuser par lui-même à la vaccination. Le consentement se fera lors de la vaccination. Nous vous demandons de prendre rendez-vous selon le même processus décrit plus haut.

Pour les jeunes âgés de 12 ou 13 ans, si vous souhaitez que votre enfant reçoive son vaccin contre la COVID-19 en milieu scolaire, il est obligatoire que l'un des parents réserve le rendez-vous dans Clic Santé (voir ci-haut la procédure à suivre) et complète le formulaire de consentement en pièce jointe. Celui-ci devra être remis à l'infirmière scolaire lors de la vaccination.

Carte d'assurance maladie

Il est obligatoire que le jeune ait sa carte d'assurance maladie lors de la journée de vaccination afin qu'il reçoive son vaccin contre la COVID-19. Le port d'un chandail à manches courtes est recommandé.

VOUS HÉSITEZ?

Pour obtenir toutes les informations pertinentes sur la dose de rappel, consulter le site : quebec.ca/vaccinCOVID.